

Extrait du Revue du Mauss permanente

<http://www.journaldumauss.net>

Cédric Lagandré

# Le totalitarisme et le présent, à propos de Cédric Lagandré, La Société intégrale

- Lectures - Recensions -



Date de mise en ligne : mardi 2 février 2010

---

Revue du Mauss permanente

---

Recension de Cédric Lagandré, *La société intégrale*, Éditions Climats, 2009, 87 pages.

Ce petit livre incisif de Cédric Lagandré est construit sur l'affirmation d'une continuité entre les régimes totalitaires et les sociétés libérales contemporaines. Il paraît légitime de s'inquiéter d'un tel rapprochement, d'autant que l'auteur privilégie les références au nazisme plutôt qu'aux autres formes de totalitarisme, ce qui est à notre sens contestable. Il ne s'agit pourtant pas d'un amalgame et nous allons montrer que la voie d'analyse ainsi ouverte est féconde. Lagandré remarque dans son premier chapitre : « nous sommes enclins à penser que le but totalitaire n'est abominable qu'au regard des moyens mis en œuvre pour l'atteindre. Que ce but puisse être théoriquement atteint sans terreur [&] doit pourtant suffire à justifier qu'on interroge le totalitarisme du point de vue de sa fin. » (p. 15-16) Si les moyens du totalitarisme lui sont propres et ne se perpétuent pas au-delà de sa disparition, il convient d'observer en revanche que la fin qu'il poursuivait s'est, elle, prolongée jusqu'à nos jours. C'est cette fin qui donne son titre au livre : « la société intégrale ». La thèse de l'auteur ne consiste ainsi pas à affirmer une identité entre les régimes totalitaires et nos sociétés, mais à trouver dans les premiers une source d'éclairage de tendances très puissantes des secondes à s'instituer comme des sociétés de contrôle, récusant tout écart entre la norme et les existences individuelles réduites à des comportements.

Mais que vaut un tel éclairage et la distinction des moyens suffit-elle à assurer qu'on ne confond pas, de manière simpliste, des types d'organisation sociale naturellement différents et des systèmes de droit antagonistes ? Lagandré souligne d'abord sa volonté de faire faire, par le rapprochement avec le totalitarisme, un pas de côté à la pensée politique, et de l'éveiller à ce que notre époque a de radical et de monstrueux, en lui contestant la normalité que le seul fait d'être notre présent (et donc connu de manière très fragmentaire) lui confère.

La continuité entre totalitarismes et sociétés libérales est replacée dans le contexte plus large de la modernité politique, préoccupée de transformer la législation en une loi naturelle de nécessité et de « supprimer l'individu réel, sujet d'une parole, d'une pensée, d'un désir propres, avec toute l'insociabilité qui le caractérise, pour le remplacer par un individu imaginaire, intégralement social en dépit des professions de foi individualistes, c'est-à-dire intégralement normal et interchangeable dans toutes ses différences, soumis comme toutes les choses à des lois de comportement, des lois statistiques, des lois économiques ». (p. 37). L'analyse de l'auteur ouvre des perspectives d'intelligibilité à l'inscription du totalitarisme dans l'époque moderne, qui reste une énigme importante pour la réflexion philosophique. Et, tout en montrant ce que le projet qui anime les sociétés contemporaines a de commun avec des tendances anciennes de la modernité, elle montre ce qui le différencie : comme le totalitarisme, il radicalise ces tendances en transformant l'individu intégralement social rêvé par un individu devenant, par l'expression formatée de ses désirs et de ses pensées, le relais du pouvoir et non seulement sa cible.

Chaque page de ce petit livre apporte une élucidation nouvelle de la nature de l'intégration totale que nous subissons, sans nous en apercevoir le plus souvent, désireux que nous sommes devenus d'être délivrés par les pouvoirs de toute incertitude et de toute responsabilité. Les réflexions d'Hannah Arendt irriguent l'interrogation menée par l'auteur, parce qu'elles permettent de percevoir la manière dont les sociétés contemporaines prolongent les tendances initiées par les régimes totalitaires, la destruction de tous les écarts qui impliquent, de fait, l'existence de limites du pouvoir. L'écart de la pensée, celui d'une obéissance exposée au choix et donc à la contingence, l'écart de l'individualité, l'insociabilité naturelle de l'homme, l'écart de la morale et du droit, de la légalité et de la légitimité. La disparition des écarts implique que le pouvoir devient coextensif à la société, que la loi et le « comportement » humain se confondent. Arendt écrivait ainsi : « La légitimité totalitaire, dans son défi à la légalité et dans sa prétention à instaurer le règne direct de la justice sur la terre, accomplit la loi de l'Histoire ou de la Nature sans la traduire en normes de bien et mal pour la conduite individuelle. Elle applique directement la loi au genre humain sans s'inquiéter de la conduite des hommes. [&] La politique totalitaire veut transformer l'espèce humaine en un vecteur actif et infaillible d'une loi à laquelle, autrement, les hommes ne seraient qu'à leur corps défendant passivement soumis. » (*Le système totalitaire*, trad. J.-L. Bourget, Paris, Seuil « Points », 1972, p. 206)

Il s'agit bien d'éliminer les marges, lesquelles rendent seules possibles le délit ou le crime et nécessitent le rétablissement de la loi dans sa majesté par le châtement et la réparation symbolique du préjudice subi. Lagandré décrypte ainsi le sens de la « loi » sur la rétention de sûreté qui permet de prolonger indéfiniment l'emprisonnement de criminels, en raison de leur dangerosité supposée : « la loi sort complètement du cadre de la légalité, puisqu'à parler exactement, elle n'a plus rien à réparer. » (p. 34-35) La loi « se mue en *norme de conduite* absolument contraignante et [au lieu] de la justice elle se soucie simplement d'être "efficace". Il ne s'agit plus de réparer *symboliquement* des actions [&] mais d'homogénéiser *réellement* les comportements selon un modèle d'obéissance aveugle à l'ordre établi. » (p. 35)

L'étude de Lagandré recoupe les analyses menées par Michel Freitag, dans son article « Totalitarismes : de la terreur au meilleur des mondes » (*Revue du Mauss*, n 25, 2005, p. 143-184), en particulier quand il écrit : « Le droit, dans la mesure où il subsiste encore comme système distinct dans la période de transition (et où il ne se confond donc pas encore directement avec les « systèmes experts »), tend à s'intégrer de lui-même dans les fonctionnements systémiques à mesure qu'il se convertit en procédures d'*arbitrage pragmatique* directement implantées dans les divers champs d'activité et il se confond ainsi de plus en plus avec leur fonctionnement opératoire endogène. Dans la « juridicisation » et la « judicialisation » généralisées auxquelles on assiste s'estompe et s'abolit la distance entre le droit et la réalité qu'il régit ». (p. 172) La *praxis* laisse ainsi place au « triomphe effectif du *comportement* behavioriste ».

La fin des marges signifie le dépassement de la politique, parce que celle-ci s'inscrit dans l'écart qui sépare l'individu de la communauté et qui est la condition de sa liberté. La politique est une médiation symbolique, qui inscrit chacun dans l'action de définition de la volonté collective, le rend justiciable de la loi commune, tout en préservant son indépendance de pensée et de choix. Quand la politique tend à disparaître au profit de la gestion de la vie comme flux, il n'y a plus de vie commune, parce qu'il n'y a plus d'écarts ni de différences et donc plus de relations possibles. « De cela nous sommes donc aussi les héritiers : exonérés de la contingence et de l'imperfection des structures politiques, nous rêvons d'une société parfaite, dans laquelle le *problème* politique sera définitivement résolu et seront dépassés les débats sans fin auxquels il donne lieu. » (p. 25-26)

Lagandré ouvre ainsi la voie à une réinterrogation du sens de la politique, par-delà son escamotage dans nos sociétés. En montrant ce qu'il faut entendre par « obéissance proprement politique », c'est-à-dire « celle par laquelle un sujet, sorti du groupe clos, [&] découvre un dehors du groupe, espace ouvert et pluriel libre des codes qui régissent le groupe, et de fait se découvre lui-même *libre* de ces codes, sujet *nu* d'une parole, *exposé* à une pluralité qui tranche sur l'homogénéité du groupe » (p. 82), il nous rappelle que le fantasme d'en finir avec les divergences et les conflits, qui sont les conséquences naturelles de la condition humaine de contingence, est mortifère pour la liberté, rejoignant les conclusions de Miguel Benasayag et Angélique del Rey dans *Éloge du conflit* (La découverte, 2007).

En montrant que le totalitarisme et la volonté contemporaine d'une intégration sans reste constituent des « fantasmagories », parce qu'ils désirent rendre « le policier coextensif au civil » (p. 78), il désamorce par ailleurs l'objection que pourrait susciter l'affirmation de la réalisation du totalitarisme et de la société intégrale, à savoir qu'elle condamne au silence et rend inintelligibles tant la défaite des totalitarismes que la poursuite de l'histoire. La thèse de l'auteur ne signifie pas que toute individualité disparaît comment cela serait-il possible ? « Car du désir, du langage et du temps échappent à l'intégration. » (p. 78) , mais que la fonctionnalisation totale de l'homme est la fantasmagorie que poursuivent les pouvoirs dans les sociétés modernes, comme le fantasme de l'Un animait les régimes totalitaires, et qu'elle a des effets de pouvoir bien réels, en ce qu'elle soumet l'existence humaine à des mesures objectives qui font de sa subjectivité un écart inconsistant, une illusion ou une maladie à guérir. On peut

toutefois se demander, avec Michel Freitag, si ce qui fonde les résistances à l'expansion des régulations systémiques de la post-modernité, qu'il s'agisse de régulations modernes ou traditionnelles (comme la *common decency* orwellienne si bien analysée par Jean-Claude Michéa), n'est pas aujourd'hui largement fragilisé par la vitesse de l'expansion en question (*art. cit.*, p. 180).

Ce petit livre a le mérite d'apporter un éclairage nouveau et audacieux sur nos sociétés, en évitant l'amalgame avec les régimes totalitaires, qui empêcherait d'en saisir la nouveauté. C'est un texte d'intervention, délibérément polémique, qui ne renonce pas pour autant à la justification précise de son propos, mais qui a pour principal objectif de nous permettre de nous décentrer et de nous comprendre. Il n'est en effet pas toujours facile de saisir le sens de certaines transformations, surtout quand elles sont agrémentées de références à la liberté et même assorties de garanties juridiques. [1]

Les résistances à l'affirmation d'une convergence entre les régimes totalitaires et les sociétés néo-libérales ne manquent pas. Mais les analyses de Lagandré ne sont pas isolées. Déjà Alain Caillé écrivait, dans son article « Démocratie, totalitarisme et parcellitarisme » (*Revue du Mauss*, n 25, 2005, p. 95-126) : « Si nous voulons espérer peser en bien sur le cours de l'histoire du monde, il nous faudra donc soit changer d'idéal, renoncer à la démocratie, soit convaincre et nous convaincre que le monde a d'ores et déjà largement basculé dans un ailleurs de la démocratie, dans une forme de négation et de perversion de la démocratie, comparable à la perversion totalitaire et contre laquelle il importe de lutter avec la même force et la même détermination qu'hier. » (p. 105) Encore une fois la continuité ne veut pas dire identité et il serait souhaitable de créer un concept nouveau permettant de saisir les changements idéologiques et politiques inhérents aux sociétés contemporaines. C'est ce à quoi s'est attelé Alain Caillé, avec le concept de « parcellitarisme » (transformation de tous les êtres en particules élémentaires entrant en interaction avec une infinité d'autres sur le marché globalisé), afin de « marquer la symétrie avec le totalitarisme et pour insister sur sa dimension systématique et doctrinaire. » (p. 100, note 5) Alors que le totalitarisme « bascule dans l'illimitation de l'homogène, de l'unité hypostasiée en un corps collectif fantasmatique », « la solution parcellitaire bascule à l'inverse dans l'illimitation par le biais de l'exaltation de l'hétérogène et par le sacrifice de la liberté collective à une liberté individuelle elle aussi hypostasiée et fantasmée. » (p. 111) Que le totalitarisme et le parcellitarisme s'opposent termes à termes n'empêchent pas que les logiques qui les animent soient très proches : dénégation du pouvoir, mouvement permanent, création de l'homme nouveau, ces caractéristiques centrales du totalitarisme demeurent dans les sociétés « parcellitaires ». Comprimés dans les mouvements et les masses du totalitarisme, où l'impossibilité de la différenciation impliquait celle du lien, les hommes sont ici parcellarisés, c'est-à-dire libérés de toute fidélité et de toute appartenance, et peuvent ainsi s'intégrer (ou se dés-intégrer ce qui est ici la même chose) aux flux et reflux de l'économie globalisée.

---

[1] Cédric Lagandré avait inauguré sa réflexion sur notre temps dans un livre précédent, *L'actualité pure, essai sur le temps paralysé* (PUF, 2009, coll. Travaux pratiques, 82 pages), dans lequel il consacrait son analyse à l'impact des techniques contemporaines sur notre rapport au temps et à la marginalisation de notre contingence – pourtant constitutive de notre être, tant politiquement que symboliquement – qu'elles opèrent.